

## Réunion conseil syndical 22 mars 2018

Présents: Alain Bolley, Jean-Pierre Léger, Ladislav Brazda, Jean-Paul Carrière, Françoise Lecomte-Giraud, Thierry Dupret, Patrick Svezio

Excusé : Emmanuel Deroubaix

### 1- les infiltrations aux bâtiments B et I

#### ➤ 3 logements Bâtiment I

Les joints de façade en très mauvais état ont été réparés. La situation dans ces appartements devrait nettement s'améliorer.

#### ➤ Bâtiment B

Les sondages sur terrasse et des joints n'indiquent pas d'infiltrations. Il est nécessaire d'utiliser une caméra thermique pour repérer l'infiltration depuis l'appartement. Les effets ont été amplifiés du fait des températures très basses.

==>Passage caméra à commander.

Mme Gremion et Mme Richard sollicitent la mairie. (*Notre demande a été transmise à ALEC*).

### 2 – Peinture et maçonnerie dans les cages d'escalier

→trouver un artisan pour remplacer le défaillant qui devait intervenir dans les cages d'escaliers

Le conseil syndical (M Bolley) cherche une nouvelle entreprise. Le syndic a transmis les coordonnées d'un artisan. Monsieur Dupret transmettra les coordonnées d'un peintre.

Rappels: remise en peinture des plafonds, de quelques murs, quelques travaux de maçonnerie. Les devis qui prévoient une rénovation complète ne sont pas adaptés.

Selon, les devis, la dépense devrait pouvoir être prise en charge par le budget voté en AG.

### 3 - Suite du tour avec le représentant de PEP 7

Un point sur le contrat et les tâches effectuées à été fait le 21 février sans le syndic. Un CR (en annexe) a été envoyé suite à ce point, le retour sur ce dernier et l'avenant de la part du syndic est toujours en attente.

Le conseil syndical s'est à nouveau penché sur le contrat de nettoyage de PEP7. Il semble impossible à M Koita de réaliser l'ensemble des tâches décrites dans le contrat dans le temps qui lui est imparti. Nous recherchons la meilleure solution pour que les prestations correspondent à nos attentes sans surcoût ou en les limitant au maximum.

M Gassama, le superviseur de M Koita, peut être sollicité lorsqu'une tâche prévue au contrat n'est pas assurée. ( Son numéro est affiché dans les halls).

L'avenant et le planning comprennent le ramassage des papiers détritrus, il convient de les faire retirer.

Proposition: Suivre M Koita sur une cage d'escalier pour évaluer le temps réel à passer pour tout ce qui est prévu au contrat: Mme Gremion lui demande.

→ Attente actions syndic :

- étudier la proposition d'avenant de PEP 7 et faire un retour au CS
- Obtenir le devis de décrassage et le transmettre au CS avec avis
- Indiquer au CS les modalités de suivi du contrat PEP 7 : comment s'effectuent les contrôles, comment sont remontées les éventuels manquements au contrat?
- Comparer les tâches prévues au contrat du gardien et les tâches prévues au contrat PEP 7 pour faire supprimer les doublons (ex : ramassage des papiers dans les espaces extérieurs)
- Commander auprès de la ville les 16 bacs jaunes nécessaires pour les quantités de déchets recyclables jetés depuis les nouvelles règles de tri
- Prendre le relais de la demande de Mme Michel de nouvelles affiches conformes aux nouvelles règles de tri

#### **4- point sur les impayés**

- Dans quelles mesures serait-il envisageable de demander (ou de saisir) les parkings des personnes en impayés ? Question posée au syndic par M Bolley.
- Suivi impayés :  
L'encours de la dette est de près de 73 000 euros.

#### **5 - activités des clubs et associations (fête des voisins, brocante, jardinage, échanges...).**

- Pas de brocante en 2018: aucune copropriété ne s'est déclarée volontaire.
- Fête des voisins : le 25 mai. Mme Gremion entre en contact avec Mme Vanhalyun pour savoir si elle se charge de demander le matériel à la mairie et avec M Halgrain pour savoir s'il peut prêter son barbecue.
- Coopère : site opérationnel en avril, l'action est étendue à toute l'ASL
- Jardin Partagé : de nouveaux bacs sont en cours d'installation
- Nichoirs oiseaux : un local allée Bossuet a été désencombré pour permettre de ateliers de fabrication ; il pourra également servir au jardin partagé.

#### **6 - point sur Memento et site internet**

Projet de site internet validé. Accord pour hébergement et nom de domaine.  
Vigilance pour bien indiquer que ce n'est pas un site de traitement des urgences.  
Titre du site : enlever le .fr

#### **7 - Révision PLU**

L'enquête Publique de révision du PLU se tiendra du 2 mai au 4 juin. Les documents sont en ligne sur le site de la Ville.